



TOUS DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Liste des pièces à fournir

Carte Nationale d'Identité ou Passeport

Se présenter avec les documents originaux et photocopies obligatoirement

Pour un majeur :

- Imprimé de Pré-Demande de CNI/PASSEPORT à compléter et à imprimer sur le site : www.ants.gouv.fr
 - **Si première demande : fournir si possible un document officiel avec votre nom, prénom et photographie (permis de conduire, carte vitale avec photo...)**
 - 2 Photos d'identité conforme aux normes en couleur de moins de 6 mois non découpées, fond neutre et uni, sans sourire et sans lunettes.
 - Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois uniquement si vous ne possédez pas de carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité, pas nécessaire si la commune de naissance est adhérente à COMEDC
 - Carte Nationale d'Identité ou Passeport (copie et original), ou déclaration de perte ou de vol
 - Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur :
 - Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone
- Pour les personnes hébergées :**
- Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois
 - Attestation d'hébergement
 - Carte Nationale d'Identité de l'hébergeant
- Timbres fiscaux :**
- Carte Nationale d'Identité : Gratuit, si perte ou vol timbre de 25 €
 - Passeport : 86 €
- Durée de validité du titre : 10 ans**
- Présence obligatoire de la personne au dépôt du dossier et au retrait du titre

Pour un mineur :

- Imprimé de Pré-Demande de CNI/PASSEPORT à compléter et à imprimer sur le site : www.ants.gouv.fr
 - **Si première demande : fournir si possible un document officiel avec votre nom, prénom et photographie (permis de conduire, carte vitale avec photo...)**
 - 2 Photos d'identité conforme aux normes en couleur de moins de 6 mois non découpées, fond neutre et uni, sans sourire et sans lunettes.
 - Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois uniquement si vous ne possédez pas de carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité, pas nécessaire si la commune de naissance est adhérente à COMEDC
 - Livret de famille
 - Carte Nationale d'Identité ou Passeport (copie et original), ou déclaration de perte ou de vol
 - Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur :
 - Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone
- Timbres fiscaux :**
- Carte Nationale d'Identité : Gratuit, si perte ou vol timbre de 25 €
 - Mineur de plus de 15 ans : 42 €
 - Mineur de moins de 15 ans : 17 €
 - Pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale (original + copie)
 - Présence obligatoire du représentant légal et de l'enfant au dépôt du dossier et au retrait du titre
 - Jugement de divorce ou de séparation concernant l'enfant (original+ copie)

Durée de validité du titre : Carte Nationale d'Identité : 10 ans, Passeport : 5 ans

Pré-Demande CNI – PASSEPORT sur le site : www.ants.gouv.fr

Procédure gratuite

(hors achat timbre fiscale avec les montants précisés ci-dessus)

